

**FORMULAIRE DE REMISE D'AVIS
DES CHAMBRES EMPLOI-FORMATION
(INSTANCE BASSINS EQFE)
SUR L'AGREMENT OU LE RENOUVELLEMENT D'AGREMENT
DE FILIERES CISP**

Version DFP du 9/07/2019

Références légales :

- Article 11 du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle
- Article 24 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 15 décembre 2016 portant exécution du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle

Dénomination du CISP :

Adresse du CISP

Indiquez l'adresse du siège d'exploitation du CISP qui relève de la compétence de votre Chambre Emploi-Formation. Ce siège peut être différent du siège social du CISP.

Rue :

Numéro : **Boîte :**

Code postal : **Localité :**

Synthèse des avis de la Chambre Emploi-Formation concernant les filières proposées à l'agrément par le CISP

N° filière (1)	Intitulé de la filière	Avis rendu (2)
3	Découverte métiers	
4	Digital School	

(1) Il s'agit du numéro d'ordre de la filière, tel que figurant dans la demande d'agrément.
 (2) Favorable – Réserve – Défavorable

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

<input checked="" type="checkbox"/>	Favorable
-------------------------------------	------------------

<input type="checkbox"/>	Réservé
--------------------------	----------------

<input type="checkbox"/>	Défavorable
--------------------------	--------------------

Motivation :

Les membres de la Chambre Emploi Formation de Namur reconnaissent la plus-value d'un tel projet, particulièrement pour répondre aux besoins d'insertion d'un jeune public peu scolarisés.

En effet, cette filière propose un accompagnement adapté afin d'assurer la bonne préparation aux examens d'entrée relativement exigeants des employeurs du secteur de la sécurité.

D'autre part, le projet de formation répond à des besoins récurrents du marché de l'emploi. Effectivement, la Défense est perpétuellement en recherche de talents et de personnel de qualification très variée. En outre, ce parcours de formation prévoyant un bilan personnel et l'élaboration d'un projet professionnel pourrait constituer un tremplin vers une formation plus qualifiante « d'agent de gardiennage », profil-métier comptant parmi les fonctions critiques détectées par le Forem en 2020.

Enfin, il n'existe aucune autre préformation de cette nature proposée au sein des CISP actifs sur le territoire du bassin de Namur.

En termes de recommandation, les membres de la CEF invitent l'opérateur à prévoir un accompagnement en aval de la formation et un suivi après le passage des tests et examens d'entrée.

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

Favorable

Réserve

Défavorable

Motivation :

Compte tenu de l'absence de modification de la demande et de l'absence de rapports d'évaluation, les membres de la Chambre Emploi Formation de Namur confirment l'avis défavorable déjà émis pour cette demande formulée à l'identique en 2018, ceci pour les mêmes raisons et avec les mêmes recommandations, à savoir :

« L'ensemble des secteurs économiques tendent à se digitaliser. Le développement du numérique impacte un nombre considérable de métiers. Par ailleurs la gamme des métiers plus spécifiquement TIC recouvre également une diversité de métiers, dont les besoins sont croissants. Parmi les métiers en tension identifiés par le Forem cette année, citons notamment : le gestionnaire d'exploitation informatique, l'analyste informatique, le développeur en informatique et le Web développeur.

Aucun autre Centre d'Insertion Socioprofessionnelle ne propose, sur le territoire du Bassin de Namur une offre similaire. En ce qui concerne les autres types d'opérateurs les offres de formation proposées dans le domaine de l'informatique et des TIC, identifiées par la Chambre Emploi Formation sont les suivantes : une formation en Informatique technique (maintenance hardware et techniques digitales) organisée par l'EICS Auvelais, des formations de technicien programmation-codeur et Web développeur organisées par l'IEPSCF de Namur ; ainsi que des offres de formation de conseiller technique PC Réseau et d'Installateur-réparateur en mini et micro-ordinateurs organisées respectivement au sein des Centres de l'IFAPME de Dinant et de Namur. Interface3Namur propose également des formations courtes de découverte de la programmation à Namur. Enfin, le Centre de Compétences Technobel, partenaire du projet, propose une offre diversifiée de formations dans le secteur. Cependant, les formations listées ci-dessus ne s'adressent pas au même public et n'ont pas le même contenu. Elles ne permettent pas simultanément de travailler son projet professionnel, de découvrir la diversité des métiers dans le domaine (y compris en stage d'acculturation), de travailler les soft skills ; tout en acquérant des bases techniques à la fois en matière de programmation, de développement, de création de sites Web, de gestion de parc informatique, ...

Les membres de la Chambre Emploi formation de Namur soulignent toutefois le fait le programme technique prévu pour la formation (cf. liste des activités-clés, compétences et des savoirs liés à l'informatique et aux technologies du numérique) est trop dense, compte-tenu de la durée prévue pour la formation (455 heures, dont 91 heures de stages en entreprise), de la multiplicité des domaines abordés (programmation, gestion d'un parc informatique, robotique et conception 3D, conception de sites Web, électricité, initiation à l'anglais), de l'objectif de la filière (découverte des métiers et permettre l'accès par la suite à une formation qualifiante dans le domaine) et du public cible. Ils craignent que cela mette certains stagiaires en difficulté et ne soit source de démotivation.

La Chambre La Chambre encourage donc le promoteur à déposer une nouvelle demande après avoir revu le contenu de son programme et recommande également de développer un partenariat avec l'EIC Auvelais en aval de la filière. »